



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 100879

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la valorisation des métiers de la dépendance. Actuellement en France, le nombre de personnes dépendantes est de 1,18 million, et ce chiffre devrait augmenter de 30 % à 50 % d'ici 2040. Leur prise en charge est actuellement double. Elles peuvent être placées dans des établissements spécifiques mais, en raison des places limitées ainsi que des violences commises à leur encontre dans les maisons de retraite (selon le dernier rapport du Médiateur de la République, 20 % des requêtes dénoncent des violences contre les personnes âgées), on tend à favoriser le maintien à leur domicile. Les personnes dépendantes ont alors besoin d'aides pour le ménage, les transports, les courses, les soins... C'est un secteur d'activité qui recrute et le Pôle emploi tente d'en favoriser l'accès. Pourtant il semble qu'il soit difficile de trouver du personnel et il ne suffit pas de « puiser dans le vivier des chômeurs pour qu'il s'occupent de nos aînés », comme l'indiquait Jean-François Mattei dernièrement. En effet, ces métiers souffrent d'un déficit d'image, et apparaissent peu attractifs. Pourtant, les aides ménagères ou soignantes qui interviennent au domicile des personnes âgées se trouvent parfois confrontées à des situations difficiles, qui nécessitent d'avoir une réelle formation. C'est pourquoi il demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de valoriser les métiers de la dépendance.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100879

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1710

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)